CHAMPIONNAT JEUNES FLUNCH SAISON 2022 – 2023 – Phase 1 (Version 2)

Bonjour à tous,

Nous avons 80 équipes engagées cette année dans la 1^{ère} phase. Les clubs auront la possibilité d'inscrire des nouvelles équipes en 2^{ème} phase.

Nous avons fait le maximum pour répondre à l'ensemble des attentes des clubs (Mêmes N° d'équipes, équipes en opposition, disponibilités des salles).

Les poules sont géographiques et nous avons essayé de regrouper les équipes composées de jeunes joueurs (Benjamins / Poussins) dans une même poule.

Pour tous problèmes, remarques ou suggestions, vous voudrez bien nous contacter via les adresses suivantes : competition@pingsarthe.org et loic.huard@pingsarthe.org

Horaire de début de la compétition :

- 10H00 pour les équipes qui reçoivent le matin
- 14H15 pour les équipes qui reçoivent l'après-midi.

<u>Remarque</u>: dans le formulaire d'inscription, il était indiqué 14H30 et dans le règlement, il était indiqué 14H00. Nous avons décidé de garder l'horaire des années précédentes (14H15).

Calendrier de la 1ère phase :

1ère Journée : Le Samedi 08 Octobre 2022	1 reçoit 6, 2 reçoit 5, 3 reçoit 4.
2ème Journée : Le Samedi 22 Octobre 2022	5 reçoit 1, 4 reçoit 2, 6 reçoit 3.
3ème Journée : Le Samedi 12 Novembre 2022	1 reçoit 4, 3 reçoit 2, 5 reçoit 6.
4ème Journée : Le Samedi 26 novembre 2022	3 reçoit 1, 2 reçoit 6, 4 reçoit 5.
5ème Journée : Le Samedi 10 décembre 2022	1 reçoit 2, 5 reçoit 3, 6 reçoit 4.

La Journée finale (Attribution des Titres) se déroulera à l'issue de la phase 2.

Attention

Le club de Connéré/Lombron recoit à la salle de Connerré.

Le club de **Champagné** reçoit à **la Salle Mauclair (**salle annexe à gauche du Gymnase Jean Rondeau).

Le club de Le Mans Sarthe Tennis de table reçoit à 10H.

L'équipe 3 du club de Maresché reçoit à 10H.

Bonne saison pongiste à tous.

Loïc HUARD



Centre Commercial Auchan 72650 La Chapelle St Aubin

Sur présentation de votre licence de Ping, profitez de **10%** sur votre addition pour toute votre famille, 7jrs/7!

CHAMPIONNAT JEUNES PAR EQUIPES

Composition des poules saison 2022/2023 phase 1

Version 2 du 28 septembre 22 Modifications Création d'une 8eme poule en D3 Ajout de Champagné et Ruaudin

M Signifie que l'équipe reçoit à domicile le Samedi Matin à 10h00

m eigimie dae redaibe regent a aemiene r	Carried Matrix a 101100
D1 - 1	D1 - 2
1 SAVIGNE L EVEQUE TT 1	1 FOULLETOURTE TT 1
2 MAMERS CS 1	2 SABLE TT 1
3 LA FERTE VS 1	3 LA FLECHE USF TT 1
4 PARIGNE LEVEQUE TTC 1	4 PARIGNE LEVEQUE TTC 2
5 ARNAGE US 1	5 LA SUZE ES 1
6 VIBRAYE ASTT 1	6 SPAY CP 1

Tour "Aller"	Date	Ordre des rencontre		ntres
1er	08 Octobre 2022	1-6	2-5	3-4
2e	22 Octobre 2022	5-1	4-2	6-3
3e	12 Novembre 2022	1-4	3-2	5-6
4e	26 novembre 2022	3-1	2-6	4-5
5e	10 décembre 2022	1-2	5-3	6-4

	D2 - 1		
1	FOULLETOURTE TT 2		
2	PARIGNE LEVEQUE TTC 3		
3	LE MANS VILLARET TT 1		
4	LE MANS SARTHE TT 1	M	
5	ARNAGE US 2		
6	PARCE TT 1		

	D2 - 2		
1	CHANGE TT 1		
2	MAMERS CS 3		
3	MARESCHE EP 2		
4	STE-JAMME MCS 1		
5	LE MANS SARTHE TT 3	M	
6	LE MANS ASPTT 1		

D2 - 3		
SAVIGNE L EVEQUE TT 2		
MAMERS CS 2		
MARESCHE EP 1		
LE MANS SARTHE TT 2	M	
MEZIERES S PONTHOUIN AS 1		
SILLE DU PAYS TTC 1		
SILLE DU PAYS TTC 1		
	SAVIGNE L EVEQUE TT 2 MAMERS CS 2 MARESCHE EP 1 LE MANS SARTHE TT 2 MEZIERES S PONTHOUIN AS 1	

		D2 - 4	
	1	CHATEAU DU LOIR ASCC 1	
	2	PARIGNE LEVEQUE TTC 4	
	3	TELOCHE TT 1	
	4	FOULLETOURTE TT 3	
	5	ARNAGE US 3	
	6	COULAINES JS 1	

	D3 - 1		
1	SAVIGNE L EVEQUE TT 3		
2	MONCE EN BELIN 1		
3	LE MANS VILLARET TT 4		
4	LE MANS SARTHE TT 6	М	
5	ARNAGE US 4		
6	LA CHAPELLE ALTT 1		

	D3 - 2		
1	LE MANS SARTHE TT 5	M	
2	PARIGNE LEVEQUE TTC 5		
3	LE MANS VILLARET TT 2		
4	LA CHARTRE AP 1		
5	ETIVAL TT 3		
6	LE LUDE CP 1		

D3 - 3		
1	SAVIGNE L EVEQUE TT 4	
2	MAMERS CS 6	
3	LA FERTE VS 2	
4	BONNETABLE P 1	
5	CONNERRE-LOMBRON TTC 1	
6	MONTFORT TT 1	

		D3 - 4	
	1	LE MANS SARTHE TT 7	M
	2	SABLE TT 2	
	3	MAYET TT 1	
	4	FOULLETOURTE TT 4	
	5	ETIVAL TT 1	
	6	PARCE TT 2	

	D3 - 5	
1	FOULLETOURTE TT 5	
2	SABLE TT 3	
3	LA FLECHE USF TT 2	
4	LE MANS SARTHE TT 4	M
5	ETIVAL TT 2	
6		

D3 - 6			
1	CHANGE TT 2		
2	MAMERS CS 4		
3	LE MANS VILLARET TT 3		
4	STE-JAMME MCS 2		
5			
6	LA CHAPELLE ALTT 2		

	D3 - 7		
1			
2	MAMERS CS 5		
3	MARESCHE EP 3	M	
4	STE-JAMME MCS 3		
5	MEZIERES S PONTHOUIN AS 2		
6	SILLE DU PAYS TTC 2		

	D3 - 8			
1	LE MANS SOM 1			
2				
3	CHAMPAGNE ESP 1			
4	RUAUDIN TT 1			
5	CONNERRE-LOMBRON MJ 2			
6	LE MANS ASPTT 2			

RAPPEL IMPORTANT A LIRE PAR TOUS LES DIRIGEANTS DE CLUBS

- Les joueurs doivent être licenciés au moment de la rencontre

Attestation de la licence :

- Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.
- Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention « en compétition ».
- S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens cidessous :

- Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique);
- Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique);
- Accès internet à l'adresse suivante : https://malicence.fftt.com/login/
- Accès à l'application « FFTT » pour smartphones (Android et IOS)

Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE.

- La **présence d'un responsable adulte** du club recevant est obligatoire dans la salle pour des raisons évidentes de sécurité.
- Les feuilles de rencontre effectuées sous GIRPE doivent être remontées avant le LUNDI midi qui suit les rencontres. **Tout manquement sera pénalisé**.

Les clubs peuvent, d'un commun accord, avancer une rencontre. Ils doivent en faire la demande à la Commission Sportive. **Aucun report n'est autorisé, sauf motif exceptionnel.**



Centre Commercial Auchan 72650 La Chapelle St Aubin

Sur présentation de votre licence de Ping, profitez de **10%** sur votre addition pour toute votre famille, Jjrs/J!